BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 773

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20230089. *Date de parution :* 7 mai 2023.
Annonce numéro : 1603. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

954 508 693 RCS Lyon.
GUYOT.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Adresse : 230, Route Des Fontaines, 69440 Taluyers.
Origine du fonds : Etablissement secondaire acquis par achat au prix stipulé de 470000 EUR.
Etablissement : Etablissement secondaire.
Activité : Négoce et dégustation de vins, liqueurs, champagnes, spiritueux et boissons non alcoolisées (caviste), fromages, produits alimentaires et d'épicerie fine, ainsi que de tous accessoires et articles de cave à vins..
Adresse : 1846, Rue De Belledonne, z.i - Centre Commercial Belledonne, 38920 Crolles.
Précédent propriétaire : 447 741 794 RCS Grenoble. **SARL DIONYSOS & CO.**
Date de commencement d'activité : 18 avril 2023.
Publication légale : ESSOR DE L'ISERE *du* 25 avril 2023.
Oppositions : Réception des oppositions au cabinet SCP PECOUL MITJANS sis 5 Rue de la Verrerie 38120 LE FONTANIL.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 18/04/2023 enregistré au Service de l'Enregistrement de GRENOBLE 3 le 21/04/2023, Dossier 202300027740. Référence : 3804P032023A01756. Adresse de l'ancien propriétaire : 1, rue Lakanal 38100 GRENOBLE. Adresse du nouveau propriétaire : 230 Route des Fontaines 69440 TALUYERS. Acte sous seing privé en date du 18/04/2023 enregistré au Service de l'Enregistrement de GRENOBLE 3 le 21/04/2023, Dossier 202300027740. Référence : 3804P032023A01756. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..